

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Franche-Comté

**Décision n° 3582 du 5 mars 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Franche-Comté**

NOR : INTJ1505227S

Le commandant de la région de gendarmerie de Franche-Comté, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Doubs,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 18577 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424073S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2015:

Vergeot, Nicolas Nigend : 208 768 Numéro de livret de solde : 8 062 796

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2015:

Albrand, Fabien Nigend : 308 838 Numéro de livret de solde : 8 091 713

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 mars 2015.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Franche-Comté,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Doubs,*
F. FABRE